

**Section 1 :  
Indre-et-Loire et Vienne**

le jeudi **26 mars 2026** à **10H30**

à l'**ALLIANCE PASTORALE**  
48 av de l'Europe - 86500 MONTMORILLON

**POUVOIR - Section 1 (Indre-et-Loire et Vienne)**

Je soussigné(e), M. Mme.....  
Agriculteur(trice), demeurant à.....  
Adhérent(e) de la Société Coopérative Agricole Alliance Pastorale,  
N'assistera pas, et donne pouvoir à ..... Agriculteur(trice),  
demeurant à.....  
Adhérent(e) de ladite coopérative, à l'effet de me représenter à l'Assemblée de section de la SCA  
Alliance Pastorale du 05 mars 2026, signer à cet effet toutes feuilles de présence, prendre part à toutes  
les délibérations, émettre tous votes, conférer ou accepter toutes fonctions, signer tous procès verbaux,  
tous actes et pièces, et généralement faire le nécessaire.  
Déclarant avouer et ratifier par avance tout ce qui sera fait en son nom.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

précédée de la mention manuscrite «Bon pour pouvoir»

**Pour des facilités d'organisation, merci de nous renvoyer le coupon-réponse ci-dessous**  
par courrier ou mail : [ap@alliancepastorale.fr](mailto:ap@alliancepastorale.fr)

**Assemblée de Section de l'Indre et Loire et Vienne**  
**Section 1 - Coupon-réponse**

Je soussigné(e), M. Mme.....

Agriculteur, demeurant à.....

Adresse mail\* : .....

☐ Assistera à la réunion

☐ N'assistera pas à la réunion

# Assemblée de section

**Section 1 : Départements de l'Indre-et-Loire et Vienne**

**Le jeudi 26 mars 2026**  
à l'**ALLIANCE PASTORALE**

48 av de l'Europe - 86500 MONTMORILLON

**10h30**  
**ASSEMBLÉE DE SECTION**



**Société Coopérative Agricole Alliance Pastorale**

Toutejoie - 1 av de Chauvigny  
CS 80095 - 86502 MONTMORILLON Cedex  
Tél : 05 49 83 30 30

**Agrément N° 11884**

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Administration de la Société Coopérative Agricole Alliance Pastorale dont le siège est à Montmorillon vous invite à participer à l'Assemblée de Section de votre secteur :

**Ordre du jour**

**1/** – Information des Associés, discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'AG Ordinaire annuelle :

- Approbation du P.V. de l'A.G. Ordinaire du 27 mars 2025 ;
- Rapports du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2024/2025 ;
- Examen des comptes ;
- Rapports du Commissaire aux Comptes et lecture du rapport de carence sur les éléments prévisionnels de gestion ;
- Approbation des comptes ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration ;
- Constatation de la variation capital social souscrit ;
- Allocation globale pour l'indemnisation du temps passé à l'administration de la Coopérative ;
- Frais de formation des administrateurs ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Pouvoirs ;
- Questions diverses

**2/** Election des délégués de section à l'Assemblée Générale Plénière.

Pour le Conseil d'Administration,  
Le Président, Arnaud BOURRY

Les associés ont la faculté, à partir du 15 ème jour précédant la date de l'AG de section, de prendre connaissance des documents suivants : comptes annuels, rapport du Conseil d'Administration aux associés coopérateurs, texte des résolutions, rapport annuel, rapport spécial et rapport de carence sur les éléments prévisionnels de gestion du Commissaire aux comptes. Ces documents seront disponibles au siège de la Coopérative et pourront être envoyés sur demande.

**Vous êtes prié de bien vouloir assister à cette Assemblée de section ou si vous êtes empêché, de bien vouloir nous adresser le pouvoir en dernière page.**

